

Lumen

Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies
Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

LUMEN

La société de Fanny de Beauharnais pendant la Révolution française : réseaux et mondanité au service de l'homme de lettres

Chanel de Halleux

Volume 35, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035923ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035923ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle

ISSN

1209-3696 (print)

1927-8284 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Halleux, C. (2016). La société de Fanny de Beauharnais pendant la Révolution française : réseaux et mondanité au service de l'homme de lettres. *Lumen*, 35, 95–109. <https://doi.org/10.7202/1035923ar>

All Rights Reserved © Canadian Society for Eighteenth-Century Studies / Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La société de Fanny de Beauharnais pendant la Révolution française : réseaux et mondanité au service de l'homme de lettres

CHANEL DE HALLEUX

Université libre de Bruxelles

S'intéresser au devenir d'un salon parisien durant la décennie 1789-1799 peut sembler paradoxal, tant la période révolutionnaire a longtemps été associée à la disparition de cette forme de sociabilité. Nombreux sont en effet les historiens à avoir défendu la thèse d'une extinction de la culture salonnaire au profit d'espaces sociables éminemment masculins dont les musées et les clubs étaient les archétypes¹. Confortés par les témoignages de contemporains exprimant leur nostalgie d'un « esprit de société » prétendument révolu et influencés par le prisme idéalisant du XIX^e siècle auquel les frères Goncourt donneront sa forme la plus achevée², ces chercheurs ont contribué à façonner le mythe d'une fracture historique de la mondanité, qui relève davantage de l'orientation idéologique que de la recherche objective. Le récent intérêt porté aux sociabilités politiques et intellectuelles a, certes, permis d'esquisser un renouvellement des perspectives

1. Notamment Dena Goodman, *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca, Cornell University Press, 1994, et Joan B. Landes, *Women and the Public Sphere in the Age of French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

2. Concernant l'évolution du discours historiographique sur les salons et ses fondements idéologiques, se reporter à Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, et Steven D. Kale, « Women, the Public Sphere, and the Persistence of Salons », *French Historical Studies*, 25, 1, hiver 2002, p. 115-148.

sur l'histoire des sociétés mondaines après 1789³, mais force est de reconnaître que ce chantier historiographique demeure largement en friche. Le rôle des salons et des réseaux de mondanité dans l'espace littéraire pendant la Révolution n'a, par exemple, pas encore fait l'objet d'une analyse globale⁴. Une telle approche pourrait pourtant fournir des résultats pertinents afin de sonder l'influence sociale et culturelle de cette pratique de sociabilité au tournant des Lumières. Les recherches d'Antoine Lilti ont permis de mettre en lumière la prévalence des jeux de recommandation et des relations de patronage aristocratique dans la structuration du champ littéraire tout au long du XVIII^e siècle⁵. Il apparaît légitime de s'interroger sur l'éventuelle continuité de cette dynamique à la période révolutionnaire, durant laquelle s'opère un renversement brutal de l'édifice institutionnel, social et symbolique qui ordonnait au préalable la carrière des écrivains. La politique des premières années de la Révolution – prévoyant l'abolition des privilèges, la libéralisation de la presse et du théâtre, la destruction des Académies et du système des pensions royales – entraîne une réorganisation radicale du champ culturel. Face à cette perte subite de repères, les hommes de lettres ont-ils continué à considérer leur appartenance à la sociabilité mondaine comme une ressource de choix ?

Pour traiter cette problématique, le salon de la comtesse de Beauharnais se révèle un objet privilégié. Celui-ci connaît, tout d'abord, une longévité et une constance rares. Malgré quelques interruptions temporaires entre 1789 et 1792 et un arrêt complet sous la Terreur, le cercle parisien de Marie-Anne Françoise Mouchard (1737-1813), dite Fanny, se maintient du début des années 1760 jusqu'à la mort de l'hôtesse sous

3. Olivier Blanc, «Cercles politiques et "salons" du début de la Révolution (1789-1795)», *Annales historiques de la Révolution française*, 344, 2006, p. 63-92; Steven D. Kale, *French Salons: High Society and Political Sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004; Antoine Lilti, *Le monde des salons*, *op. cit.* Voir également Hervé Leuwers, «Pratiques, réseaux et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française», dans Jean-Clément Martin (dir.), *La Révolution à l'œuvre: perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. «Histoire», 2005, p. 41-55.

4. Des pistes de recherche sont toutefois développées dans Jean-Luc Chappéy et Philippe Bourdin (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en révolution*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, coll. «Histoires croisées», 2007.

5. Antoine Lilti, *Le monde des salons*, *op. cit.*; Jean-Luc Chappéy et Antoine Lilti, «Les demandes de pensions des écrivains, 1780-1820», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57, 4, avril 2010, p. 156-184.

le Premier Empire. En outre, cette dernière, en tant qu'auteure et académicienne, est personnellement impliquée dans les réseaux lettrés⁶. La double qualité de femme de lettres et de femme du monde, tout à fait exceptionnelle à l'époque⁷, concourt à faire de sa société le lieu de prédilection de nombreux littérateurs et, partant, un cas d'étude idéal pour appréhender l'évolution des rapports de la mondanité et de la vie littéraire pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire. La décennie révolutionnaire, loin de précipiter sa fermeture, a en effet renforcé certains enjeux qui entouraient la fréquentation du salon sous l'Ancien Régime. Les premiers sont d'ordre idéologique : les littérateurs assimilent dans sa société les principes et les codes esthétiques mondains, qui leur permettent de se positionner au sein du débat polémique visant alors à redéfinir le rôle social et le statut des hommes de lettres. Les seconds enjeux sont d'ordre matériel : l'instabilité financière, induite par les événements et à laquelle de nombreux écrivains sont subitement confrontés, accentue les dispositions de la maîtresse de maison à mobiliser des réseaux de protection en leur faveur. Afin d'étayer ce postulat, il convient d'examiner tant les modalités discursives de représentation des hommes de lettres que leurs parcours révolutionnaires.

Entre « patriotisme » et valeurs mondaines : la posture originale des membres de la Société nationale des Neuf Sœurs

Dès 1789, les mutations bouleversant les fondements du *cursus honorum* littéraire⁸ suscitent des débats épineux sur la question de l'identité sociale et des missions collectives des écrivains⁹. Qui, dans un tel

6. Auteure de poésie, de théâtre et de nombreux romans, Fanny de Beauharnais fut membre des Académies de Lyon, de Rome et de Villefranche. Rares sont les femmes du XVIII^e siècle à compter une production aussi vaste et une telle présence au sein des institutions académiques. Voir Adeline Gargam, *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou La conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2013, p. 61 et 195.

7. *Lethos* mondain implique pour les femmes le refus de toute prétention littéraire. Voir Antoine Lilti, *Le monde des salons*, *op. cit.*, p. 115-121.

8. Alain Viala, *La naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1985.

9. Jean Sgard (dir.), *L'écrivain devant la Révolution (1780-1800)*, Grenoble, Université Stendhal de Grenoble, 1990.

contexte, peut encore prétendre au statut d'homme de lettres? L'histoire révolutionnaire traditionnelle, surtout attentive à l'émergence de la figure de l'écrivain-journaliste, s'est relativement peu intéressée aux autres réponses apportées à cette question par les acteurs. Parmi celles-ci, il en est une néanmoins qui mérite une attention particulière: il s'agit de la tentative déployée par les membres de la Société nationale des Neuf Sœurs, à laquelle adhèrent de nombreux habitués de Fanny de Beauharnais, pour valoriser une nouvelle posture intellectuelle, située au croisement des topiques de l'écrivain patriote et de l'homme de lettres mondain¹⁰.

Créée par Edmond Cordier de Saint-Firmin dans le but de contrer l'anarchie résultant de la libéralisation de la presse¹¹, la société se distingue par ses activités variées. Organisant des séances hebdomadaires et des assemblées publiques, elle est également à l'origine d'un périodique mensuel (*Le tribut*) et d'un projet d'imprimerie. Principalement active de janvier 1790 à août 1792, bien que son existence se poursuive jusqu'en décembre 1793, elle regroupe des hommes de lettres, savants et artistes qui participent ensemble à définir une nouvelle élite culturelle et scientifique¹². L'ébauche d'analyse prosopographique des collaborateurs de la société, réalisée par Jean-Luc Chappey, a permis de dévoiler l'importance des affinités maçonniques et des liens de patronage dans sa composition¹³. Au sein de ces jeux de réseaux complexes, l'historien distingue de façon symptomatique celui des membres de l'ancienne Loge des Neuf Sœurs et celui des protégés de M^{me} de Beauharnais. Il arrive, par ailleurs, que les deux ensembles se recoupent, en raison de la proximité de la comtesse avec ce réseau de francs-maçons. Notons, par exemple, les cas de Joseph-Jérôme de Lalande (1732-1807), astronome réputé, Nicolas Bricaire de La Dixmerie (1730-1791) et

10. La définition de ces topiques a été élaborée dans Antoine Lilti, *Le monde des salons*, *op. cit.*, p. 204-207.

11. En ce sens, elle n'est pas une simple émanation maçonnique de la Loge des Neuf Sœurs, comme cela a souvent été avancé. Voir Jean-Luc Chappey, « Sociabilités intellectuelles et librairie révolutionnaire », *Revue de synthèse*, série 6, 1-2, 2007, p. 71-96.

12. Jean-Luc Chappey, « La Société nationale des Neuf Sœurs (1790-1793). Héritages et innovations d'une sociabilité littéraire et politique », dans Jean-Luc Chappey et Philippe Bourdin (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en révolution*, *op. cit.*, p. 53-85.

13. *Ibid.*, p. 58-59.

Michel de Cubières (1752-1820), poètes prolifiques aujourd'hui oubliés, qui comptent à la fois parmi les habitués assidus de son salon et les membres les plus actifs de la Loge¹⁴. D'autres, comme Joseph-François Michaud (1767-1839), connu pour avoir dirigé avec son frère l'entreprise de la *Biographie universelle, ancienne et moderne*¹⁵, et l'abbé Adrien Lamourette (1742-1794), premier évêque constitutionnel, semblent en revanche intégrer la société directement par l'intermédiaire de cette femme du monde, qui a pu elle-même s'y investir¹⁶.

L'examen des contributions parues dans *Le tribut* témoigne du fait que la mondanité continue à fournir un modèle de comportement à ces auteurs qui, sans rejeter la nécessité de mettre leurs talents au service de l'entreprise de régénération sociale et politique, puisent dans la bonne société les valeurs comme la politesse, la galanterie et l'honnêteté. La première intégration significative des pratiques mondaines au sein des discours concerne la référence à un public idéal féminin. Pour le personnel de la Société nationale des Neuf Sœurs, l'art de plaire aux femmes demeure un gage de réussite, conformément à l'*ethos* galant, répandu dans les salons depuis le xvii^e siècle¹⁷. Lors d'une allocution prononcée en mai 1790, Lalande valorise l'audience féminine : « je ne craindrai pas d'ennuyer les citoyennes qui embellissent [l'assemblée], puisque leur présence dans cette société, est une preuve de leur goût, de leurs lumières et de leur patriotisme. Elles savent qu'en France les gens de lettres, ainsi que les guerriers, les ont

14. Joseph-Jérôme de Lalande fut l'initiateur, en 1776, de la Loge des Neuf Sœurs. Il s'entoura de neuf co-fondateurs, parmi lesquels figure Michel de Cubières. Nicolas Bricaire de La Dixmerie fut l'un des trois orateurs de la loge dès la fin des années 1770 et en demeura l'un des membres les plus actifs jusqu'en 1789. Voir Louis Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789 : la Loge des Neuf Sœurs*, Paris, Félix Alcan, 1897.

15. *Biographie universelle, ancienne et moderne [...] par une société de gens de lettres et de savants*, Paris, Chez Michaud Frères, 1811-1828, 52 vol.

16. C'est ce qu'affirme sans ambages (mais également sans références) Colette Bertrand (« Rétif et Cubières, deux figures de la bohème littéraire », *Études rétiviennes*, 16, juin 1992, p. 22). S'il ne nous a pas été possible, à ce jour, de définir précisément l'apport personnel de M^{me} de Beauharnais aux activités de la société, il est en tout cas établi qu'elle s'y intéressait de près. Ainsi, Camille Desmoulins la nomme parmi les femmes assistant fréquemment aux séances publiques (Camille Desmoulins, cité par Jean-Luc Chappey, « La Société nationale des Neuf Sœurs », *art. cit.*, p. 69).

17. Emmanuel Bury, « Galanterie », dans Alain Montandon (dir.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Couleur de la vie », 1995, p. 417-423.

toujours choisies de préférence pour juger leurs travaux, et pour en être le prix¹⁸ ». Cette présence des personnes du « beau sexe » aux assemblées publiques doit être perçue comme un enjeu politique fort à une période où les clubs masculins prennent de plus en plus d'ampleur¹⁹.

D'autres éléments permettent aux protégés de la comtesse d'élaborer une représentation de l'écrivain patriote et civilisé. Dans son « Discours sur les devoirs des gens de lettres envers leurs concitoyens dans les tems de révolution », publié en août 1792 au sein de la livraison finale du *Tribut*, l'abbé Lamourette présente la sauvegarde du caractère sociable de la nation – nous pourrions presque dire du caractère mondain – comme une nécessité politique²⁰. Témoin alarmé de la « dégénération » de la Révolution, qu'il attribue en partie à « la déformation de cette physionomie douce, enjouée et aimable qui rendit de tout tems notre commerce si agréable et si cher à tous les étrangers », l'auteur souhaite aboutir à un équilibre salvateur « entre la théorie de la liberté et celle du bonheur²¹ ». Dans cet objectif, il invite les hommes de plume initiés à la vie de société à user de leur pouvoir sur l'opinion publique, pour répandre le goût de la modération et de la sagesse. Aux « placards de sang » couvrant les rues de Paris, à « l'esprit d'anarchie et de désordre », ceux-ci devront opposer « les beaux accents de l'éloquence vertueuse, ou les sons attendrissans d'une poésie qui renouvelle le goût des belles mœurs, et de cette urbanité aimable dont les François peuvent encore moins se passer, que de la liberté²² ». Tout au long de son discours, l'abbé affiche ainsi sa vision de l'homme de lettres idéal, garant de l'honnêteté et de la politesse, prémuni contre les « chaleurs de la passion » révolutionnaire.

La production littéraire et poétique, enseigne Lamourette, doit servir à la régénération, non en devenant elle-même un discours moral, mais en se faisant le vecteur des valeurs mondaines de concorde

18. Joseph-Jérôme de Lalande, « Mémoire sur la nouvelle mesure qu'on propose d'établir en France », *Le tribut de la Société nationale des Neuf Sœurs ou Recueil de Mémoires sur les Sciences, Belles-Lettres et Arts, et d'autres pièces lues dans les séances de cette Société*, Paris, Onfroy, 14 juillet 1790, p. 7.

19. Jean-Luc Chappey, « La Société nationale des Neuf Sœurs », *art. cit.*, p. 68-69.

20. Adrien Lamourette, « Discours sur les devoirs des gens de lettres envers leurs concitoyens dans les tems de révolution », *Le tribut...*, Paris, De l'Imprimerie de la Société nationale des Neuf Sœurs, 14 août 1792, p. 135-139.

21. *Ibid.*, p. 136.

22. *Ibid.*, p. 138.

et de bonheur auprès d'un public élargi. Dans un temps où « les Muses, effarouchées par la politique, sont négligées²³ », selon les mots de la *Chronique de Paris*, cette orientation ne remporte pas l'unanimité. La Société nationale des Neuf Sœurs est parmi les rares à encourager une littérature de divertissement. Le fait que Cubières, protégé et amant de la comtesse de Beauharnais, produise des vers conformes aux attentes de la haute société dans le cadre de cet espace de sociabilité n'a donc rien d'anodin : publier une telle poésie vaut comme une prise de position, d'autant plus forte qu'en ces premières années de Révolution, tout ce qui relève de la littérature éveille les suspicions²⁴. Analysons, pour illustrer ce propos, un poème chanté de Cubières, lu en séance par l'auteur et publié dans le *Tribut* du 14 juillet 1790, sous le titre « L'avocat de l'Amour. À l'Assemblée nationale, au sujet du décret du 19 juin, sur la noblesse²⁵ ». Il s'agit, comme l'adresse l'indique, d'une poésie de circonstance, produite en réaction au décret du 19 juin 1790, prévoyant l'abolition de la noblesse héréditaire. En réalité, nous sommes bien éloignés de toute considération d'ordre politique, puisqu'il appert rapidement que cette allusion est un simple prétexte à la réalisation d'une pièce d'agrément. La trame développée par le poète est la suivante : un avocat se présente à la barre de l'Assemblée afin d'obtenir que le dieu Amour ne soit pas soumis à la nouvelle loi, qui lui enlèverait son nom, sa devise, ses attributs et ses armoiries. Le public référent idéal de ce texte est indubitablement le « beau monde » de Paris. Le choix de la forme en fournit une première preuve. Les poèmes légers en chanson sont en grande vogue dans les salons, qui sont des lieux majeurs de création et de circulation de ce type de production. Les références intégrées dans le poème en dévoilent également le caractère élitiste :

Laissez-lui donc le nom d'Amour
Si connu des jeunes bergères.
Aux champs, à la ville, à la cour,
Eros ne réussiroit guères.

23. *Chronique de Paris*, 15, 7 septembre 1789, cité par Pierre Retat, « L'ébranlement de la "littérature" en 1789 », dans Sgard (dir.), *L'écrivain devant la Révolution*, *op. cit.*, p. 25.

24. Pierre Retat, « L'ébranlement de la "littérature" en 1789 », *art. cit.*, p. 17-29.

25. Michel de Cubières, « L'avocat de l'Amour. À l'Assemblée nationale, au sujet du décret du 19 juin, sur la noblesse », *Le tribut*, *op. cit.*, 14 juillet 1790, p. 69-71.

Sa devise est charmante encor ;
 Je demande grace pour elle :
 C'est *omnia vincit amor* ;
 En fut-il jamais de plus belle²⁶ ?

Ces vers contiennent deux intertextualités : la devise « *omnia vincit amor* », tirée des *Bucoliques* de Virgile²⁷, et l'évocation du personnage de la bergère, qui renvoient à la tradition littéraire de la pastorale, dont on sait qu'elle est, depuis *Astrée*, le genre de prédilection de l'aristocratie française²⁸. De manière générale, l'ensemble du poème se fonde sur un jeu référentiel, puisant en grande partie ses sources dans l'iconologie traditionnelle. Le portrait allégorique d'Amour correspond ainsi trait pour trait à la description contenue dans le *Dictionnaire iconologique* de Lacombe de Prézel, paru en 1756²⁹. Ce faisant, Cubières cherche à établir une connivence avec un public d'élites urbaines, pour qui ces références étaient intelligibles. Un dernier indice tend à confirmer que le modèle social et culturel de l'auteur est celui de la haute société parisienne. Citons, pour en rendre compte, la strophe clôturant le poème :

Celle que j'aimai si long-temps,
 Et pour qui mon cœur brûle encore,
 Zélis trahit tous ses sermens,
 Et c'est mon rival qu'elle adore.
 Ah ! puisque réformer nos mœurs
 Est le but de vos lois nouvelles,
 Du dieu qui fait tous mes malheurs,
 Que ne supprimez-vous les aîles³⁰ ?

Avec cette chute, le poète s'adonne à un « art du détournement », conforme au goût mondain pour les rapprochements inattendus³¹.

26. *Ibid.*, p. 70.

27. Virgile, *Bucolica*, églogue X, v. 69 : « *Omnia vincit Amor, et nos cedamus Amori* ».

28. Norbert Elias, *La société de cour*, traduction de Pierre Kamnitzer et Jeanne Etoré, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 1985, p. 279-305.

29. Lacombe de Prézel, *Dictionnaire iconologique*, Paris, Théodore de Hansy, 1756, p. 16. Sur le recours fréquent au mythologisme dans la production poétique mondaine au XVIII^e siècle, se reporter à Nicole Masson, *La poésie fugitive au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2002, p. 219-229.

30. Cubières, « L'avocat de l'Amour », *loc. cit.*, p. 71.

31. Nicole Masson, *La poésie fugitive au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 199-211.

Partant de l'actualité révolutionnaire, il parvient à dévier son sujet initial afin de réaliser une pièce galante, s'adaptant à l'esthétique valorisée par la société close du grand monde. Loin d'offrir une poésie d'utilité morale ou politique que ses contemporains réclamaient de concert, Cubières cherche encore à se construire une réputation d'auteur élégant.

Les protégés de Fanny de Beauharnais continuent donc à véhiculer les codes de comportement et les principes littéraires mondains, qu'ils érigent en critères de distinction dans l'espace culturel renouvelé. La fréquentation de son salon peut alors apparaître comme l'un des éléments constitutifs d'une stratégie de légitimation qui devait leur permettre de s'élever dans le champ littéraire. Cependant, l'appartenance aux réseaux des élites sociales ne servait pas uniquement à se forger une respectabilité : elle pouvait également fournir un secours financier aux hommes de lettres.

Révolution et moyens de subsistance : les réseaux de protection des écrivains

La correspondance manuscrite de Fanny de Beauharnais, encore trop peu exploitée, aide à appréhender le soutien matériel qu'elle apportait aux habitués de son cercle³². Afin de démontrer que cet enjeu économique a également été renforcé durant la période révolutionnaire, le propos sera centré sur deux littérateurs de la société de la comtesse, à savoir Nicolas Edme Rétif de la Bretonne (1734-1806), célèbre auteur des *Nuits de Paris*, et Michel de Cubières. Ces objets d'étude, de caractère exemplaire, révéleront que des écrivains affichant des postures opposées sous l'Ancien Régime tendent à user de tactiques semblables pendant la Révolution et à se replier vers des réseaux de protection mondains. En effet, le démantèlement du système des gratifications royales, les difficultés heurtant l'imprimerie et la librairie parisiennes affectent, dès 1789, les deux hommes de lettres qui tiraient de ces sources tout ou partie de leurs revenus. Devant bénéficier de nouveaux moyens de subsistance, ils se tournent notamment vers

32. Cette correspondance est conservée en majeure partie à La Rochelle (Médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle (MC), Ms 614, Ms 3108). Les Archives nationales de France (ANF) conservent également un ensemble important de lettres de la comtesse de Beauharnais (AP/171, ABXIX/708).

Fanny de Beauharnais. Cette dernière est en mesure de leur prodiguer ponctuellement des aides pécuniaires, comme c'est le cas en 1797, lorsqu'elle envisage de couvrir les frais d'impression des *Posthumes* de Rétif³³. Cependant, la comtesse est elle-même ruinée, à l'instar de nombreuses autres hôtesses de salon, par la chute des assignats et les confiscations immobilières, ce qui limite sa capacité à cultiver le mécénat³⁴. Pour venir en aide aux habitués de son cercle, elle doit, par conséquent, saisir une autre corde de son arc et endosser un rôle de médiatrice auprès de réseaux pluriels.

Françoise Le Borgne a analysé la carrière révolutionnaire de Rétif de la Bretonne et en a démontré le caractère ambivalent³⁵. « En remettant en cause la rentabilité commerciale de ses œuvres », écrit-elle, « la Révolution a développé chez l'auteur de *Monsieur Nicolas* des comportements caractéristiques des hommes de lettres d'Ancien Régime³⁶ ». Tandis que Rétif apparaît, dans la décennie prérévolutionnaire, comme l'un des rares auteurs à vivre entièrement de sa plume, mettant un point d'honneur à ne pas s'inscrire dans des relations de dépendance, les années qui suivent transforment radicalement cette dynamique. En 1790, la faillite de nombreuses librairies entraîne une perte d'argent considérable pour l'écrivain³⁷. Cette rupture inopinée de son équilibre financier l'amène à rêver pour la première fois d'un mécénat public et de réseaux de patronage. Or, il est notable que Fanny de Beauharnais, dont il fréquente le salon depuis 1787, devienne sa première protectrice³⁸. Outre les dons sporadiques, la comtesse fournit une aide

33. En témoigne le post-scriptum d'une lettre envoyée par Rétif aux époux Fontanes le 21 Messidor an V (9 juillet 1797). Voir Pierre Bourguet, « Les relations maçonniques de Rétif », *Études rétiviennes*, 35, décembre 2003, p. 125.

34. Plusieurs lettres laissent entrevoir entre 1789 et 1799 les grandes difficultés financières de la comtesse : Lettre à M^{lle} Bénézet, 13 juin 1789, citée par Frederick Turgeon, *Fanny de Beauharnais*, Cambridge, Université d'Harvard, thèse de doctorat, 1929, p. 281-282 ; Lettre à Monsieur Blomar, 26 août 1792, MC, Ms 614, fol. 56-57 ; Lettre au comte d'Escherny, 27 germinal an VI (16 avril 1798), MC, Ms 614, fol. 68-69.

35. Françoise Le Borgne, « Le réseau de Rétif de la Bretonne à l'épreuve de la Révolution », dans Jean-Luc Chappey et Philippe Bourdin (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en révolution*, op. cit., p. 111-124.

36. *Ibid.*, p. 123.

37. *Ibid.*, p. 115.

38. Il y est introduit par Louis-Sébastien Mercier le 7 juin 1787 (Rétif de la Bretonne, *Mes inscriptions*, édité par Paul Cottin, Paris, Plon, 1889, p. 304). Dans son œuvre autobiographique *Monsieur Nicolas*, Rétif réserve une place significative à la comtesse, qu'il décrit comme une « connaissance précieuse, et presque la seule qui

substantielle en lui obtenant un poste au ministère de la Police générale du 28 avril 1798 au 13 juin 1802, grâce à sa recommandation auprès d'un certain M. Lecomte, qui cède sa place à l'auteur³⁹. L'intervention est révélatrice d'une forme d'influence que cette femme du monde acquiert, dès 1795, dans l'espace administratif et politique, tirant profit pour cela des liens familiaux l'unissant à Joséphine de Beauharnais⁴⁰. La comtesse se constitue dès lors ce qu'on pourrait appeler un « réseau Bonaparte », qu'elle n'hésite pas à mettre au service de ses protégés. C'est, ainsi, très probablement grâce à son entremise que Rétif bénéficiera du soutien de Louis Bonaparte sous le Consulat⁴¹.

Symptomatique de « la grande complexité des mutations qui affectent, à l'époque révolutionnaire, le statut de l'homme de lettres⁴² », le cas de Rétif de la Bretonne révèle que les événements induits par la Révolution ont pu ramener vers les réseaux de mondanité des écrivains qui s'en tenaient volontairement éloignés. La carrière de Cubières entre 1789 et 1799, quant à elle, s'inscrit davantage dans une logique de continuité par rapport à sa position antérieure, que l'on pourrait qualifier de position d'« établi marginal », pour reprendre les termes de Gregory Brown⁴³. Bien qu'il n'ait jamais accédé aux principales institutions de consécration littéraire, le poète bénéficiait sous l'Ancien Régime d'une certaine reconnaissance et pouvait se reposer confortablement sur ses accointances dans le monde et à la cour. L'avènement de la Révolution ne le dévie pas de son cap : il continue à s'appuyer sur le soutien de la bonne société, et de Fanny de Beauharnais en particulier. À nouveau, la comtesse met à profit ses relations avec les puissants

me reste, aujourd'hui 9 juillet 1792 », une de ses « liaisons les plus honorables et les plus agréables tout à la fois » (Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, édité par Pierre Testud, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », vol. I, p. 371 et 420).

39. D'abord employé en tant que sous-chef dans un service de la Police générale, Rétif est muté en août 1798 au bureau des lettres interceptées pour la surveillance de la correspondance des émigrés. Ce poste sera supprimé en juin 1802 par Fouché. Voir Pierre Bourguet, « Introduction », dans Rétif de La Bretonne, *Les revies suivies de Les converseuses*, Oxford, Voltaire Foundation, 2006, p. 54.

40. Fanny de Beauharnais était la tante par alliance de Joséphine et la marraine d'Hortense, fille de Joséphine et d'Alexandre de Beauharnais.

41. Pierre Bourguet, « Les relations maçonniques de Rétif », *art. cit.*, p. 139-140.

42. Françoise Le Borgne, « Le réseau de Rétif de la Bretonne à l'épreuve de la Révolution », *art. cit.*, p. 124.

43. Gregory Brown, *A Field of Honor: Writers, Court Culture and Public Theater in French Literary Life from Racine to the Revolution*, édition électronique : <<http://www.gutenberg-e.org/>>.

du jour pour valoriser cet homme de lettres. Ses échanges épistolaires avec le membre du Directoire Paul Barras (1755-1829), proche de Napoléon, témoignent de son entêtement à obtenir du gouvernement un achat massif des ouvrages de Cubières. Dans une lettre du 29 pluviôse an IV (18 février 1796), elle écrit :

Vous connaissez sûrement l'agréable poème de Dorat-Cubières⁴⁴ sur le calendrier républicain, ses odes sur les victoires de la République : tous ces ouvrages respirent l'amour de la liberté et la haine du fanatisme. Ne croyez-vous pas qu'il serait nécessaire de les répandre dans le public, et surtout parmi les membres des autorités constituées, dans un moment où le fanatisme conspire si ouvertement contre la liberté ? Si vous pouviez en prendre, ou en faire prendre par le gouvernement, deux ou trois ou quatre cent exemplaires, si vous pouviez leur donner la publicité qu'ils méritent, oh ! que je vous aurais d'obligation, comme amie de Dorat-Cubières et comme républicaine⁴⁵.

Ayant rapidement obtenu gain de cause⁴⁶, la comtesse réitère la démarche en avril 1797, à l'occasion de la parution du nouveau poème de son amant, *Le progrès des arts dans la République*⁴⁷. Deux ans plus tard, elle se sent également autorisée à réclamer pour l'écrivain un emploi de chef de division auprès de Lucien Bonaparte, alors ministre de l'Intérieur⁴⁸.

Non contente de se cantonner aux représentants du pouvoir, M^{me} de Beauharnais active tout aussi régulièrement son réseau littéraire et intellectuel. Au mois de juillet 1799, c'est vers ce réseau qu'elle se tourne pour essayer de garantir à son protégé une place lucrative à l'Institut National, académie réformée fondée en 1795. L'atteste une

44. À partir de 1791, Cubières signe ses œuvres du nom de Dorat-Cubières, en hommage à Claude-Joseph Dorat, homme de lettres reconnu pour ses poésies légères et ancien amant de Fanny de Beauharnais. L'ouvrage auquel Fanny de Beauharnais fait allusion est *Le Calendrier républicain*, publié par le poète en 1795.

45. ANF, Lettre du 29 pluviôse an IV (18 février 1796) à Paul Barras, AP/171/17. Nous modernisons l'orthographe et la ponctuation des lettres de M^{me} de Beauharnais pour l'ensemble de l'article.

46. ANF, Arrêté du Directoire du 3 ventôse an IV (22 février 1796), prescrivant l'achat de 300 exemplaires du *Calendrier républicain*, F/17/1135.

47. ANF, Lettre du 17 germinal an V (6 avril 1797) à Paul Barras, ABXIX/708 ; Michel de Cubières, *Progrès des arts dans la République, poème*, Paris, Imprimerie de Bertrand-Quinquet, an V.

48. Lettre du 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799) à Lucien Bonaparte, reproduite dans *Carnet, revue mensuelle illustrée*, 13, juillet-septembre 1902, p. 127-128.

lettre à Charles Pougens, proche ami de la comtesse et membre de l'institution :

Je me flatte qu'il réunira les suffrages de plusieurs personnes que vous estimez. Avec quelle satisfaction je partagerais la sienne et sa reconnaissance, si l'Institut National – que je regarde comme le sanctuaire des talents, des sciences, du génie et des vertus – le dédommageait en l'admettant des pertes qu'il a éprouvées et que, républicain aussi constant que courageux, il a soutenues, sans en chérir moins la patrie et les lettres [...] [Il est] le moins habitué de tous les hommes à solliciter ce qu'il mérite; aussi ne se serait-il pas présenté si je ne lui avais pas conseillé cette noble audace, heureuse si c'est avec succès et s'il doit le sien à des suffrages tels que le vôtre⁴⁹.

Malheureusement pour Cubières, ses candidatures au ministère de l'Intérieur et à l'Institut National ne seront pas retenues. Que ces diverses tentatives soient toutes soldées par une réussite importe peu. Notons surtout que des écrivains aux parcours aussi dissemblables que Cubières et Rétif de la Bretonne ont été amenés par les événements à s'en remettre au patronage d'une femme du monde.

Les salons, lieux stratégiques d'émergence pendant la Révolution? L'exemple de Joseph-François Michaud

Dans ce qui a précédé, il a été exclusivement question d'auteurs qui fréquentaient la société de la comtesse sous l'Ancien Régime, et qui s'étaient déjà illustrés dans l'espace littéraire et scientifique parisien par de nombreuses productions. Plus caractéristique encore est la trajectoire de Joseph-François Michaud. Né en 1767, à Albens en Savoie, ce fils de notaire entreprend sa scolarité dans un collège ecclésiastique de Bourg⁵⁰. Parallèlement, il assimile les valeurs de la bonne société provinciale dans le château de Richemont, où il est hébergé avec toute

49. MC, Lettre du 5 thermidor an VII (23 juillet 1799) à Charles Pougens, Ms 614, fol. 75-76.

50. Sur la biographie de Michaud, voir *Biographie universelle, ancienne et moderne*, 2^e édition, Paris, Chez M^{me} C. Desplaces, s.d., vol. XXVIII, p. 206-215; Adolphe Robert et al. (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, Bourloton, 1891, vol. IV, p. 363; Edmond Du Mesnil, *Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais*, Lyon, A. Vingtrinier, 1872, p. 429.

sa famille, aux frais du propriétaire des lieux⁵¹. Doté d'un capital culturel élevé mais de capitaux économique et social faibles, Michaud semble entrevoir l'activité littéraire comme le meilleur moyen de s'élever dans la société. Cependant, la mort prématurée de son père le laisse sans fortune et sans perspectives. Forcé de trouver rapidement un travail rémunérateur, il entre en 1786 dans une maison de librairie à Lyon. Quatre ans plus tard, l'arrivée en ville de Fanny de Beauharnais éveille son espoir. Ayant appris la venue de cette femme du monde à l'Académie lyonnaise, il envoie des vers d'éloge en son honneur, destinés à être lus en séance⁵². L'attention porte ses fruits, puisque la comtesse prend rapidement l'apprenti auteur sous son aile, l'emmenant avec elle à Paris. Grâce à l'entremise de la comtesse et aux liens forgés dans son cercle, Michaud intègre la Société nationale des Neuf Sœurs, qui figure à l'époque l'un des passages obligés pour la construction des carrières littéraires et la validation des productions⁵³.

Tandis qu'il est fréquent de voir associer la période révolutionnaire à la disparition des salons ou, du moins, à l'amoindrissement de leur influence sociale et culturelle, comment expliquer le fait que Michaud considère, encore en 1790, le cercle de Fanny de Beauharnais comme un lieu stratégique d'émergence ? Il semble légitime, afin de répondre à cette question, de recourir à la notion de capital relationnel, pensée par Benoît Denis et Paul Aron pour intégrer le paradigme des réseaux à la théorie des champs, et définie comme « la capacité plus ou moins grande que possède un agent d'utiliser ses liens (d'amitié, de connivence, de proximité idéologique, etc.) en vue de produire certains effets⁵⁴ ». Appartenant à des réseaux vastes et éclectiques, qu'ils soient mondains, maçonniques, littéraires ou intellectuels, Fanny de Beauharnais est dotée, au moment de son arrivée à Lyon, d'un capital relationnel non négligeable, susceptible d'avoir exercé sur Michaud un

51. Jean-François Baland d'Augustebourg, marquis de Varambon, baron de Richemont (1706-?).

52. Compte rendu de la séance du 17 novembre 1790 de l'Académie de Lyon, cité par Joseph Bonnel, « L'Académie de Lyon pendant la période révolutionnaire (1789-1793) », *Revue du Lyonnais*, 5, 31, 1901, p. 414.

53. Jean-Luc Chappey, « Sociabilités intellectuelles et librairie révolutionnaire », *art. cit.*, p. 79.

54. Paul Aron et Benoît Denis, « Introduction : réseaux et institution faible », dans Daphné Marneffe et Benoît Denis (dir.), *Les réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri/CIEL, 2006, p. 16.

pouvoir d'attractivité d'autant plus important qu'une femme du monde doit alors se distinguer par ses capacités de médiation. Quelques années plus tard, l'établissement et l'activation fréquente du « réseau Bonaparte » augmenteront encore considérablement le capital de la comtesse, qui bénéficiera *de facto* d'une position prééminente dans la géographie mondaine sous le Consulat et le Premier Empire.

* * *

Sans pour autant nier l'existence d'une rupture révolutionnaire dans l'histoire de la sociabilité salonnrière, cette recherche entend s'inscrire dans le sillage de travaux universitaires récents, mettant l'accent sur les logiques de continuité qui ont ordonné l'espace sociable parisien après 1789⁵⁵. Afin de démontrer que la fréquentation du cercle de Fanny de Beauharnais a continué à fournir des ressources conséquentes aux hommes de lettres, il apparaissait judicieux d'interroger à la fois les discours et les pratiques de quelques-uns des littérateurs de cette société. La mise en parallèle de carrières aussi discordantes que celles de Cubières, Rétif de la Bretonne et Michaud – respectivement « établi marginal », écrivain commercial et auteur provincial émergeant au moment de l'avènement de la Révolution – a permis de constater que la tactique consistant à se reposer sur les valeurs et les réseaux de mondanité n'a pas été favorisée uniquement par des auteurs ayant incorporé l'idéal de comportement mondain sous l'Ancien Régime. À ce titre, le parcours de Michaud est d'autant plus significatif que nous avons affaire à un auteur qui, en 1790 encore, a considéré le salon de la comtesse comme un tremplin pour intégrer le champ littéraire. Contre l'idée répandue d'une désertion de cette forme de sociabilité après 1789, de telles découvertes invitent à porter un regard renouvelé sur les sociétés mondaines à l'époque révolutionnaire.

55. Jean-Luc Chappey et Philippe Bourdin (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraires en révolution*, *op. cit.* ; Hervé Leuwers, « Pratiques, réseaux et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française », *art. cit.* ; Hervé Leuwers, Jean-Paul Barrière et Bernard Lefebvre (dir.), *Élites et sociabilité au XIX^e siècle : héritages, identités*, Villeneuve-d'Ascq, IRHiS, coll. « Histoire et littérature de l'Europe de l'Ouest », 2001.